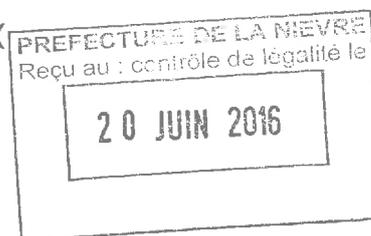


Publication le 20 JUIN 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-45

L'an **deux mille seize**, le **sept juin**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> juin 2016

Étaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (*jusqu'à 19 h 00*), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND, Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET, M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (*à partir de 19 h 00*), Mme MARCEL à M. FRIAUD, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Madame Colette DUCOURTIOUX a été désignée Secrétaire de séance.

---

### **OBJET : Ré-adhésion de la commune de Garchizy au Syndicat Mixte Ouvert pour la restauration collective de la Cuisine des Césars.**

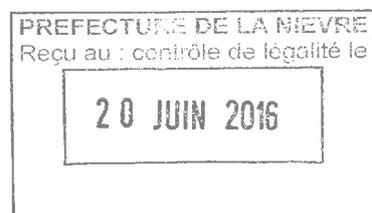
Monsieur FRIAUD, Premier Adjoint, expose que la commune de Garchizy a demandé à ré-adhérer au Syndicat Mixte Ouvert pour la restauration collective (SYMO) pour bénéficier des prestations réalisées par le syndicat en matière de restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Aussi, conformément aux articles L 5212-1 et suivants et L 5721-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et selon les statuts du Syndicat, Madame la Présidente du SYMO sollicite l'accord des organes délibérants des communes membres.

La commune de Varennes-Vauzelles étant membre du SYMO, Monsieur FRIAUD propose d'accepter la ré-adhésion de la commune de Garchizy au SYMO, et d'autoriser Madame le Maire à signer les actes correspondants.

Adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.



Varennes-Vauzelles, le 14 juin 2016

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Isabelle BONNICEL".

Isabelle BONNICEL